

Droit à l'image
Autorisation de diffusion

Je soussigné(e)
demeurant.....
.....

Autorise la prise de photographies et de vidéos par la Ville de La Roche-sur-Yon,

La (les) photographie(s) ou le (les) vidéos me représentant seront prises dans le cadre des Olympiades lors de l'événement Summer Break organisé le Samedi 28 Juin 2025 par le Service Jeunesse de la Ville de La Roche-sur-Yon.

Elles pourront être publiées pendant 2 ans à compter de la date de la présente autorisation sur les supports suivants :

- site Internet et réseaux sociaux de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon,
- réseaux sociaux de l'Info Jeunes (Service Jeunesse de la Ville)
- journal Roche+,
- flyers, dépliants, affiches (tous formats), films et supports d'exposition
- supports de presse écrite et audiovisuelle locale (préciser si possible le nom des journaux et des chaînes TV).

Cette autorisation portant sur la captation et représentation de mon image et de ma voix est consentie, pour le territoire français et dans le monde entier, à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération.

La Ville et l'Agglomération de La Roche-sur-Yon s'engagent à utiliser mon image exclusivement à des fins d'information et de promotion du territoire dans le cadre d'une exploitation non commerciale.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent est garanti. L'usage qui en est fait pourra être vérifié et le droit de retrait mis en œuvre à tout moment.

Date et signature :